



Qu'est ce que le B2i ?

publié le 11/10/2013

Sommaire :

- Cinq domaines

Les **B2i** école, collège et lycée sont mis en oeuvre depuis la rentrée 2012. Ils permettent d'**attester le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédia et de l'internet**. Ils permettent aussi de mieux préparer les élèves à un **usage responsable des technologies de l'information et de la communication**.

Le B2i est un outil pédagogique qui tient compte des transformations des usages du numérique. Il est articulé, pour l'école et le collège, au livret personnel de compétences (compétence 4 : maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication).

Le B2i n'est pas un examen mais une "attestation de compétences".

Les élèves de l'école au lycée et les apprentis, sont concernés par cette attestation. **Dans toutes les disciplines** et en diverses circonstances, les élèves recourent aux technologies de l'information et de la communication qui sont des outils au service des activités. L'obtention du B2i valide les compétences acquises au cours de ces activités.

● Cinq domaines

Cinq domaines sont évalués. Ces domaines et leurs items sont présentés dans des [référentiels pour chaque niveau](#) :

Domaine 1 : s'approprier un environnement informatique de travail ;

Domaine 2 : adopter une attitude responsable ;

Domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données ;

Domaine 4 : s'informer, se documenter ;

Domaine 5 : communiquer, échanger.

Les évolutions d'Internet et le développement des usages pédagogiques du numérique ont conduit à la rénovation des référentiels de compétences du B2i école et du B2i collège afin de mieux préparer les élèves à un usage responsable de ces technologies.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.